

Affaires courantes

pour exprimer, au nom de tous les députés, nos remerciements sincères. . .

[Français]

Je le remercie pour son dévouement au travail, et j'apprécie les efforts qu'il a démontrés dans ses devoirs et ses obligations en tant qu'officier du Parlement. Parce qu'il était parfois très facile pour nous de prendre pour acquis les efforts d'une personne comme Jean-Marc Hamel.

[Traduction]

C'est une tâche extrêmement difficile. Qu'il ait si bien réussi à s'en acquitter. . .

[Français]

. . . encore et encore, élections après élections, sans problème et sans reproche de la part des députés.

C'est pour moi l'exemple d'une personne qui a donné à la Chambre des communes et au Parlement du Canada tout son enthousiasme, avec loyauté et dévotion.

[Traduction]

Je crois pouvoir affirmer que je parle au nom de tout le monde ici. Je transmettrai à M. Hamel les commentaires de nos amis et de bien d'autres personnes dans quelques minutes car j'aurai le privilège de dîner avec lui. Soyez assurés que je lui ferai part de notre estime et de nos souhaits de succès pour l'avenir.

Il y a quelques minutes, dans mon bureau, j'ai rencontré le remplaçant de M. Hamel, M. Kingsley, et je lui ai demandé: «Pourquoi voulez-vous occuper ce poste?» J'ai remarqué que le député de Thunder Bay—Atikokan avait posé la même question.

Vous assumez de très grandes responsabilités, non seulement envers nous, mais envers tous ceux qui expriment la volonté de servir le pays en participant au processus électoral. En commençant à assumer vos nouvelles fonctions, ayez l'assurance de nos souhaits sincères de succès. Nous sommes heureux de vous compter parmi les hauts fonctionnaires du Parlement. Comme je le disais tout à l'heure, nous allons rompre avec les traditions et vous demander, monsieur, de vous lever pendant que nous marquons d'un simple geste, ce jour où vous êtes devenu serviteur de notre institution.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. le Président: Bienvenue et bonne chance!

Des voix: Bravo!

M. le Président: L'honorable leader du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer la motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

• (1230)

[Traduction]

M. le Président: Je vais revenir aux motions. La parole est au député.

M. Hawkes: Monsieur le Président, je prends la parole pour aborder vraiment deux sujets. Je suis content que nous revenions aux motions, parce que, à mon avis, il y a des choses à faire.

Dans mon intervention précédente sur un rappel au Règlement, je peux avoir laissé aux gens l'impression que je n'étais pas satisfait de la traduction. Si c'est le cas, c'était par inadvertance. J'ai l'impression que des documents très techniques, truffés de termes juridiques très précis sont quelquefois lus à la Chambre et je ne m'attends pas à ce qu'un interprète, quelle que soit son expérience et sa compétence, puisse faire preuve d'une grande rigueur technique dans une langue seconde. Ce que je proposais vraiment, c'est que, lorsque nous recevons des rapports de comité techniques, qui sont toujours présentés à la Chambre dans les deux langues, il serait peut-être bon de fournir automatiquement un exemplaire de ces documents techniques à nos interprètes en cabines, avant que ces rapports ne soient présentés à la Chambre. Les interprètes pourront alors aider nos auditeurs et les députés en leur fournissant une traduction très rigoureuse, ce qui ne peut se faire qu'à partir d'un texte écrit et préparé. Les greffiers au Bureau pourraient peut-être envisager un moyen de fournir ces textes aux interprètes en cabine d'une manière plus systématique, et ainsi nous venir en aide à tous.

M. le Président: La parole est au député de Kingston et les Îles pour les motions.